COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MÉDITERRANÉE - PORTE DES MAURES

UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET CITOYEN

BORMES-LES-MIMOSAS ▪ COLLOBRIÈRES ▪ CUERS ▪ LA LONDE-LES-MAURES ▪ LE LAVANDOU ▪ PIERREFEU-DU-VAR

MÉDITERRANÉE
PORTE DES MAURES

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 1 29/07/2016 15:11:03

Sommaire

Notre territoire 3

La collecte des déchets ménagers 4

Une collecte sélective simplifiée 5

Les dépôts sauvages 5

Les consignes pour bien trier 6-7

Les déchets verts et encombrants..... 8

Les déchetteries 9

Les + de votre Communauté de Communes 10

Valorisation et recyclage : comment sont traités vos déchets ? 11

La Communauté de Communes Méditerranée - Porte des Maures s'engage à vos côtés !

La Communauté de Communes Méditerranée - Porte des Maures que j'ai l'honneur de présider, a récemment renouvelé son contrat de gestion des déchets pour une durée de 7 ans au groupe Pizzorno Environnement. Ce choix a été guidé par notre volonté d'offrir toujours plus de services aux habitants à un cout maitrisé et dans le respect de l'environnement.

Ce nouveau contrat global inclut la gestion de nos déchets ménagers, emballages recyclables, déchets verts, encombrants et de nos quatre déchetteries communautaires.

À la fois vigilants face au coût du service et la protection de l'environnement, nous bénéficions d'une amélioration des prestations tout en diminuant les contraintes financières pour notre intercommunalité.

Cela va permettre, aux six communes de MPM que sont Bormes-les-Mimosas, Collobrières, Cuers, La Londe-les-Maures, Le Lavandou et Pierrefeu-du-Var, de profiter d'avancées majeures : l'amélioration des fréquences de collecte, la simplification des consignes de tri, la collecte à domicile des encombrants et des déchets verts élargie à Pierrefeu du Var, des lavages des bacs plus fréquents et la maintenance des colonnes enterrées.

Grâce aux efforts de chacun, la production des déchets ménagers diminue. L'amélioration du tri à domicile ou en déchetterie ainsi que les solutions de recyclage et de valorisation énergétique proposées par Pizzorno Environnement ont su nous convaincre de poursuivre notre chemin commun vers toujours plus de services.

Désormais, notre territoire dispose de tous les moyens modernes d'une gestion des déchets économiquement et écologiquement maîtrisée.

François de Canson
Président de l'intercommunalité
Méditerranée - Porte des Maures
Maire de La Londe-les-Maures
Conseiller Régional

Un engagement environnemental et citoyen

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 2 29/07/2016 15:11:03

Notre territoire

Gilbert Perugini
Maire de Cuers
3e Vice-Président

Patrick Martinelli
Maire de Pierrefeu-du-Var
1er Vice-Président

Christine Amrane
Maire de Collobrières
Conseillère départementale
du Canton du Luc
5e Vice-Président

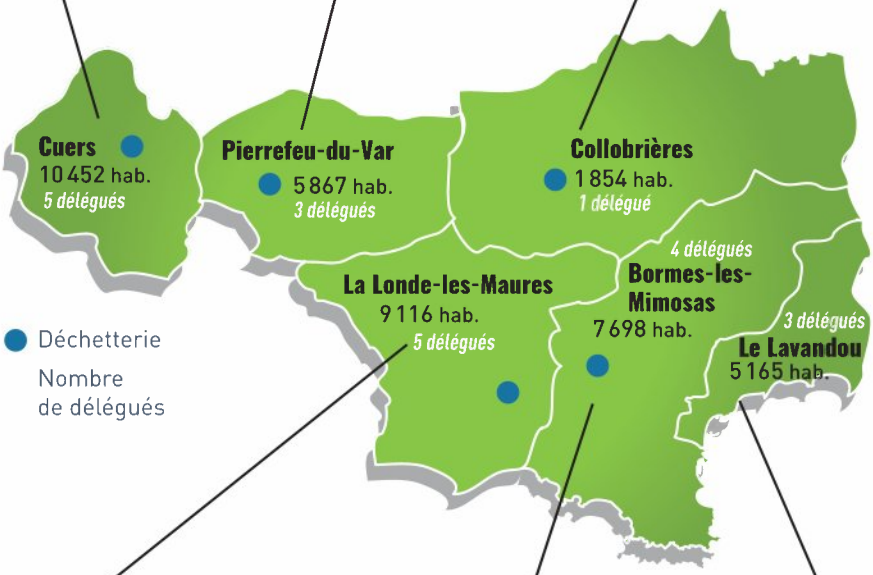

François de Canson
Président de l'intercommunalité
Méditerranée - Porte des Maures
Maire de La Londe-les-Maures
Conseiller Régional

François Arizzi
Maire de Bormes-les-Mimosas
2e Vice-Président

Gil Bernardi
Maire du Lavandou
4e Vice-Président

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 3 29/07/2016 15:11:11

La collecte des déchets ménagers

La Communauté de Communes met à disposition de ses concitoyens **des points de regroupement** pour les déchets ménagers.

La fréquence des collectes varie selon les communes et les quartiers.

La forte affluence touristique durant la période estivale est prise en compte sur les communes du littoral avec une organisation adaptée, comprenant **des équipages et des fréquences de collecte renforcés de juin à septembre**, afin d'assurer un niveau de prestation optimal.

Bonnes pratiques

Merci de conditionner vos déchets dans des sacs prévus à cet effet et de les déposer dans les points de regroupement.

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 4 29/07/2016 15:11:12

Une collecte sélective simplifiée

Grâce à l'amélioration des technologies permettant la valorisation des emballages, **les consignes de tri évoluent et se simplifient.**

Désormais, l'ensemble de vos emballages, qu'ils soient en carton, papier, plastique ou métal, se jettent tous dans la colonne jaune.

Ce choix, porté par la Communauté de Communes, a pour objectif de faciliter la vie des habitants.

Bonnes pratiques

Les usagers peuvent déposer leurs emballages aux nombreux points d'apports volontaires répartis sur l'ensemble du territoire.

Les dépôts sauvages

ATTENTION !
Tout dépôt sauvage sur la voie publique est interdit et sanctionnable par 2 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende.

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 5 29/07/2016 15:11:12

Emballages et [tous les] papiers

PLASTIQUE

EN VRAC
Aplatis, bien vidés, non lavés.

LE
CONSI
POUR B
TRI

BARQUETTES ET POLYSTYRENE

PAPIERS ET CARTON

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 6 29/07/2016 15:11:59

Verre

EN VRAC

Bien vidés, inutile de les laver.

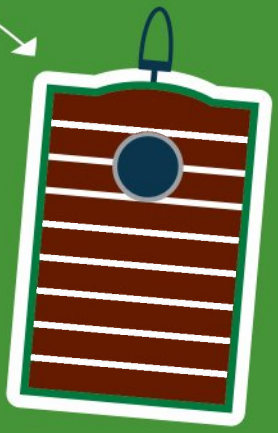

VERRE TRANSPARENT

VERRE TEINTE

BOCAUX

METAL

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 7 29/07/2016 15:12:24

Les déchets verts et encombrants

La Communauté de Communes met à la disposition de ses administrés un numéro vert pour l'enlèvement de leurs encombrants et de leurs déchets verts. Il est actuellement en vigueur pour les communes de Bormes-les-Mimosas, La Londe-les-Maures, Le Lavandou et Pierrefeu-du-Var.

Numéro vert
0 800 200 073

Cette prestation est gratuite pour les particuliers.

L'enlèvement est pris sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 16h :
> les lundis, mercredis et vendredis pour les déchets verts.
> les mardis, jeudis et samedis pour les encombrants.

Mode d'emploi

> Je vérifie la nature de mes encombrants : tous les matériaux ne sont pas acceptés (voir tableau déchetteries)
> Je prends rendez-vous : appel numéro vert.
> Je sors mes encombrants sur le trottoir, la veille au soir de leur enlèvement, en veillant à ce qu'ils ne constituent aucun danger pour les piétons et les usagers de la route.

À noter

Pour les communes **de Cuers et de Collobrières**, les dépôts se font toujours en déchetteries.

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 8 29/07/2016 15:12:25

Les déchetteries

Les particuliers peuvent gratuitement déposer leurs déchets dans l'une des déchetteries du territoire. Le service est payant pour les professionnels.

Déchetterie	Adresse	Téléphone	Horaires d'accès
BORMES-LES-MIMOSAS Manjastre	Route de Manjastre	04 94 71 74 83	> Particuliers : du lundi au samedi 8h/12h et 13h/17h > Entreprises : du lundi au vendredi 8h/12h et 13h/17h le samedi 8h/12h uniquement
LA LONDE-LES-MAURES La Pabourette	La Pabourette		
COLLOBRIERES	Quartier Notre-Dame RD14 Entrée ouest	04 94 13 83 83	> Du lundi au samedi 10h/12h
CUERS	ZAC des Bousquets	04 94 00 11 60	> Du lundi au vendredi 8h/12h et 13h30/17h30 **Horaires d'été du 15 juin au 15 septembre :** > Du lundi au vendredi 8h/12h et 14h30/18h
PIERREFEU-DU-VAR	ISDND route de Roumagayrol	04 94 48 27 19	Particuliers et entreprises : du lundi au samedi 7h/16h

Attention : seuls les matériaux-objets ci-dessous sont pris en charge.

À noter

La déchetterie de Manjastre à Bormes-les-Mimosas accueille également les déchets inertes comme la terre et les gravats.

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 9 29/07/2016 15:12:27

Les + de votre Communauté de Communes

Des services sur mesure

La Communauté de Communes propose des prestations modulées selon la saisonnalité conservant ainsi une qualité de service optimale, y compris en période de forte fréquentation touristique afin de préserver le cadre de vie.

LAVAGE DES BACS DE DEPOT

	Ordures ménagères	Déchets verts
Bormes-les-Mimosas	1 fois par mois - Du 15 juin au 15 septembre tous les jours en centre-ville et sur le port	1 fois par an
Cuers	1 fois par mois	/
La Londe-les-Maures	1 fois par mois - Du 15 juin au 15 septembre tous les jours en centre ville et sur le port	1 fois par an
Le Lavandou	1 fois par mois - Du 15 juin au 15 septembre tous les jours en centre ville et sur le port	1 fois par an
Pierrefeu-du-Var	6 fois par an	/

LAVAGE DES COLONNES ENTERREES

	Ordures ménagères
Bormes-les-Mimosas, Cuers, Le Lavandou et Pierrefeu-du-Var	**4 fois par an** pour le lavage extérieur (et abords) et **1 fois par an** pour le lavage intérieur

Des actions de sensibilisation

Programme d'information des scolaires

Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation sont menées dans les écoles du territoire. Des visites de déchetteries et du centre de tri du Muy sont également organisées.

Missions des ambassadeurs du tri

Durant l'été, des actions de communication et de sensibilisation ont lieu sur les plages, marchés, camping et ports de plaisance, dans le but de favoriser l'évolution du comportement de tous les usagers (vacanciers ou résidents).

L'opération « Zéro mégot »

Afin d'agir pour la propreté urbaine et lutter contre la pollution, la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures lance en 2016 l'opération « Zéro mégot dans nos villes ». En complément de la distribution de cendriers de plage conduite depuis plusieurs saisons, une filière complète de collecte et de recyclage des mégots est mise en place cette année dans le centre ville des 6 communes membres.
Cette action est menée en partenariat avec l'association «Surfrider ».

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 10 29/07/2016 15:12:27

Valorisation et recyclage : comment sont traités vos déchets ?

Les emballages ménagers recyclables

Issus de la collecte sélective, les emballages ménagers recyclables sont envoyés au centre de tri et de valorisation matières du Muy.

Après réception, ils sont triés selon leur matière et leur composition grâce à des machines de hautes technologies. Ils sont ensuite conditionnés, puis envoyés vers les filières de valorisation où ils connaîtront une seconde vie.

Le centre de tri du Muy compte parmi les 5 installations les plus modernes et les plus performantes de France.

Les déchets verts et encombrants

Les déchets verts collectés en déchetterie et chez l'habitant sont envoyés et traités sur une plateforme de compostage situé à Cabasse.
Ils y suivent un processus de maturation qui permet de les transformer en un compost de qualité.
En amendement, ce compost 100% végétal favorise la fertilité des sols.

La déchetterie de Manjastre et la plateforme de tri de Pierrefeu-du-Var accueillent les encombrants du territoire. Ces derniers sont triés pour être valorisés par les repreneurs spécialisés.

Les déchets ménagers

Suivant la saisonnalité, les déchets ménagers sont traités soit à l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de l'aire toulonnaise ou sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Pierrefeu-du-Var.

A l'UVE, le traitement des déchets par valorisation énergétique permet de produire de la chaleur et de l'électricité.

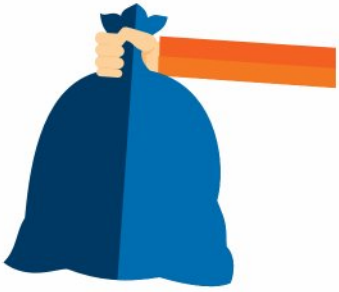

L'ISDND de Pierrefeu-du-Var réceptionne les déchets ultimes non recyclables.
Par une gestion rigoureuse des effluents et l'apport des techniques modernes, cette installation est une réponse fiable pour l'environnement à un coût maîtrisé.

CCMPM-Guide_du_Tri_2016-V22-Flash.indd 11 29/07/2016 15:12:27

Communauté de Communes
Méditerranée - Porte des Maures

Place du 11 novembre
BP 62
83 250 La Londe Les Maures

Tél. : 04 94 01 55 00 / Fax : 04 94 01 55 38
mpm@lalondelesmaures.fr

Stratis (stratis.fr) • 07/16 • Crédit photos : Stratis, X